

ANNEE 2017

DELIBERATION N°

201700022

SEANCE PUBLIQUE DU 5 AVRIL 2017

Date de convocation : 30 mars 2017

Date d'affichage : 07 avril 2017

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 14
Pouvoirs : 4
Nombre de votants : 18

Vote : 18 (dont 4 pouvoirs)
Pour : 15
Abstentions : 3 (M. Gony, M. Sorhaits
& Mme Vigier)

Adopté à la majorité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE BASSUSSARRY**

L'an deux mille dix-sept, le 5 avril à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 30 mars 2017, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Paul BAUDRY, Maire et Ms Michel LAHORGUE, Claude YAOUANC, Hugues BIGE, Frédéric ETCHEGARAY, Francis DAVRIL, Michel KLISZ, Pierre SORHAITS, Michel GOÑY.
Mmes Chantal BONZON, Marie-Dominique GAY, Dominique GALLOT, Valérie RECART, Sophie DELETTRE (arrivée à 19h30).

Ont donné pouvoir : Brigitte ETCHEVERRY (pouvoir à Dominique GALLOT), Annie UHALDEBORDE (pouvoir à Chantal BONZON), Dominique VIGIER (pouvoir à Pierre SORHAITS), Emmanuelle DALLET (pouvoir à Marie-Dominique GAY).

Absent(s) excusé(s) : Philippe BIGOTEAU.

Secrétaire de séance : Francis DAVRIL.

**Objet : Vote du budget primitif pour l'exercice
2017**

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants et L.2311-1 à L.2343-2,

Considérant l'obligation de voter le budget primitif avant le début de l'exercice auquel il se rapporte (L.n°82-213, 02.03.1982, art.7),

Considérant que les communes ont jusqu'au 15 avril 2017 pour le vote du budget,

Monsieur le Maire expose le contenu du budget en résumant les orientations générales et propose de voter le budget au niveau du chapitre, pour la section de fonctionnement et la section d'investissement, tant pour le budget principal que pour les budgets annexes.

APRES avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE de voter chacun des budgets au niveau du chapitre ;

1) **ADOPTE** le budget primitif communal pour l'exercice 2017 comme suit :

Prévisions	Dépenses	Recettes
Investissement	2 738 000.00€	2 738 000.00€
Fonctionnement	2 423 000.00€	2 423 000.00€

Vote : 18 (dont 4 pouvoirs)

Section de Fonctionnement :

- Recettes : pour : 18 → **adopté à l'unanimité**
- Dépenses : 1 abstention (M. Gony), pour : 17
→ **adopté à la majorité**

Section d'investissement :

- Recettes : 3 abstentions (M. Gony, M. Sorhais & Mme Vigier), pour : 15 → **adopté à la majorité**
- Dépenses : 3 abstentions (M. Gony, M. Sorhais & Mme Vigier), pour : 15 → **adopté à la majorité**

2) **ADOPTE** le budget annexe du cimetière comme suit :

Prévisions	Dépenses	Recettes
Investissement	116 365.56€	116 365.56€
Fonctionnement	124 658.67€	124 658.67€

Vote : 18 (dont 4 pouvoirs)

Section de Fonctionnement : pour : 18 → **adopté à l'unanimité**

Section d'Investissement : pour : 18 → **adopté à l'unanimité**

3) **ADOPTE** le budget annexe du CLSH comme suit :

Prévisions	Dépenses	Recettes
Investissement	0.00€	0.00€
Fonctionnement	337 000.00€	337 000.00€

Vote : 18 (dont 4 pouvoirs)

Section de Fonctionnement : pour : 18 → **adopté à l'unanimité**

4) **ADOPTE** le budget annexe du Lotissement du Golf comme suit :

Prévisions	Dépenses	Recettes
Investissement	31 746.34€	31 746.34€
Fonctionnement	363 000.00€	363 000.00€

Vote : 18 (dont 4 pouvoirs)

Section de Fonctionnement : pour : 18 → adopté à l'unanimité

Section d'Investissement : pour : 18 → adopté à l'unanimité

5) ADOPTE le budget annexe du lotissement Ur Geldi
comme suit :

Prévisions	Dépenses	Recettes
Investissement	104 161.13€	104 161.13€
Fonctionnement	1 571 499.56€	1 571 499.56€

Vote : 18 (dont 4 pouvoirs)

Section de fonctionnement : pour : 18 → adopté à l'unanimité

Section d'Investissement : pour : 18 → adopté à l'unanimité

6) ADOPTE le budget annexe du lotissement Igeldia comme
suit :

Prévisions	Dépenses	Recettes
Investissement	1 940 000.00€	1 940 000.00€
Fonctionnement	3 145 000.00€	3 145 000.00€

Vote : 18 (dont 4 pouvoirs)

Section de fonctionnement : 3 contre (M. Gony, M.
Sorhais, Mme Vigier) et 15 pour → adopté à la majorité

Section d'Investissement : 3 contre (M. Gony, M.
Sorhais, Mme Vigier) et 15 pour → adopté à la majorité

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Paul BAUDRY.



Publié et rendu exécutoire le : 07/04/2017

Transmis à Mme la sous-préfète de Bayonne le : 07/04/2017

